

Creusot Montceau

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE



ÉCONOMIE
Site Technopolitain,
le chantier
commence

PAGE 4



SOLIDARITÉ
Commerçants,
artisans, un soutien
supplémentaire

PAGE 6



COMMUNES
Sanvignes, une
cantine pour tous

PAGE 18



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'école d'ingénieurs arrive au campus !



4 Économie : démarrage du chantier du site Technopolitain

© Atelier Novembre



10 Enseignement supérieur : l'école d'ingénieurs fait sa rentrée



16 Saint-Vallier : Une classe pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme

L'ACTU

4 ENVIRONNEMENT

L'amiante en déchetteries, de nouvelles consignes

5 MOBILITÉ

À Montceau, la passerelle restaurée, pour traverser le canal

6 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Journée portes ouvertes du Campus sud Bourgogne

6 ÉCONOMIE

Un soutien financier supplémentaire pour les commerçants et les artisans

8 URBANISME

Boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, le chantier avance

9 URBANISME

Entre gare et rue Foch au Creusot, le projet se précise

L'ENJEU

14 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec l'Esirem, le campus propose désormais une école d'ingénieurs

14 EXPRESSION POLITIQUE

15 PAROLES D'HABITANTS



URBANISME

5 Mont-Saint-Vincent, embellissement de la place de l'Église

34 COMMUNES

17 Saint-Julien-sur-Dheune : Économies en vue pour l'éclairage public

18 Saint-Sernin-du-Bois : Le jardinage participatif séduit

18 Sanvignes : Primaire et collège partagent la cantine

19 Le Creusot : Le soutien aux commerçants

20 Montceau : Objectif éco-label pour l'école des Oiseaux

21 Blanzay : Des chèques-cadeaux pour des achats locaux

Photo de couverture :
Sophie Vannier

Château de la Verrerie - BP 90069 - 71206 Le Creusot Cedex

Directeur de la publication : David Marti. **Rédaction :** William Chauvin (rédacteur en chef), Julie Niel-Villemin, Anne-Catherine Dujardin. **Mise en page :** Sophie Vannier.

Photos (sauf mention particulière) : William Chauvin, Sophie Vannier, Julie Niel-Villemin.

Conception : MCM information. **Impression :** BLG Toul. **Distribution :** Adrexo.

Imprimé à : 50 000 exemplaires (décembre 2020). **ISSN :** 1632-7241 - Dépôt légal janvier 2021.



David Marti

Président de la communauté urbaine



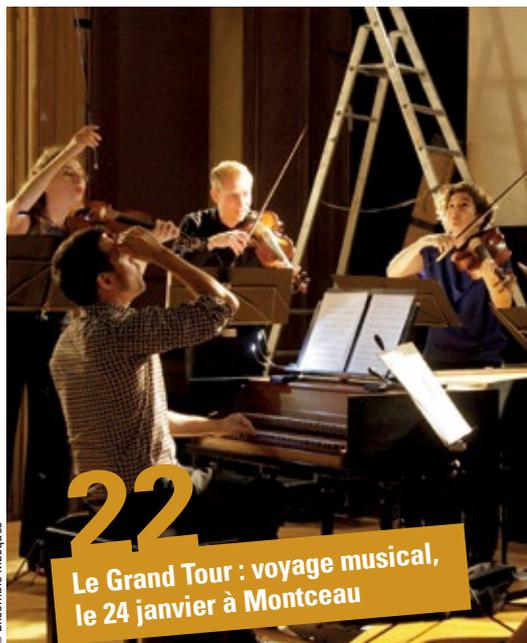
Faire cause commune

En ce début d'année, la page du calendrier qui vient de se tourner restera dans nos mémoires comme celle d'une période emplies de difficultés majeures et d'incertitudes partagées par le monde entier. Car il s'agit bien d'une tempête qui a parcouru tous les continents avec la propagation du virus, entraînant, par sa diffusion microscopique, des maux aux conséquences immensément visibles. Cette pandémie a touché en premier lieu la santé de millions de personnes, emportant avec elle tant de vies, et c'est tout d'abord ce que nous en retiendrons, ainsi que la formidable mobilisation des professionnels de la santé dans leur combat pour l'endiguer. En parallèle, pour ériger des barrières face à la propagation de la maladie, il fallut mettre en œuvre un dispositif absolument inédit dans nos sociétés, celui du confinement de populations entières aux répercussions sans précédent sur l'économie internationale. Pour se relever de ces épreuves exceptionnelles, des réponses ont néanmoins été apportées. En tant qu'élu, je ne peux que m'en réjouir, car elles sont le rappel d'une nécessité qui me tient particulièrement à cœur, celle de faire cause commune.

Faire cause commune, c'est notamment accorder toute son importance au maintien du service public dont les agents sont restés en première ligne durant ces mois de crise ; c'est maintenir les capacités d'investissement et de décisions des collectivités territoriales, qui ont pu ainsi soutenir le secteur économique. Et puis, ce sens des valeurs partagées est aussi une force qui nous gardera de ceux qui nous frappent pour nous diviser, pour tenter de nous affaiblir. L'année qui vient de s'écouler en a, hélas, encore subi les assauts, et cela aussi, nous ne l'oublierons pas.

Mais en ce mois de janvier, faisons en sorte d'agir ensemble pour maîtriser les effets de cette crise et tournons-nous vers l'avenir. Les réalisations et les projets mis en avant dans ces pages en sont de prometteuses perspectives.

En ce début d'année, je vous souhaite à tous et à tous les meilleurs...



© Ensemble Masques

22

Le Grand Tour : voyage musical, le 24 janvier à Montceau

DÉCOUVRIR

22 Un repas théâtral à l'Ecla par la cie IDEM Collectif

22 Exposition d'art brut à L'arc

22 Un orchestre et un comédien pour un voyage musical et historique, aux Ateliers du Jour à Montceau



PAROLES D'HABITANTS

15 Montcenis : planter une forêt comestible



CREUSOT MONTCEAU
COMMUNAUTÉ URBAINE

Amiante en déchetterie, les nouvelles consignes



Une prise de rendez-vous est nécessaire avant d'apporter des déchets amiantés dans les déchetteries situées à Torcy et à Montceau.

DÉCHETS On le sait tous, les déchets qui contiennent de l'amiante nécessitent une manipulation délicate, car ils peuvent causer de graves maladies respiratoires. On peut les apporter dans les deux déchetteries situées à Montceau et à Torcy, mais uniquement sur rendez-vous et en respectant les consignes de sécurité. Lors de l'inscription et de la prise de rendez-vous aux horaires habituels de ces deux déchetteries, les agents remettent gratuitement un équipement de protection jetable ainsi qu'un sac pour conditionner de façon étanche ces déchets amiantés. Depuis le 1^{er} décembre, les agents ne sont plus autorisés à les manipuler et la responsabilité en incombe aux usagers qui doivent les décharger de leur véhicule jusqu'à la benne réservée à l'amiante. Néanmoins, les agents sont là pour expliquer les consignes à respecter pour emballer ces déchets (apporter les pièces entières, ne pas les casser, ni les percer ou les scier, humidifier ces matériaux pour éviter la dispersion des fibres...). D'autre part, certains déchets amiantés doivent être uniquement pris en charge par des entreprises spécialisées, l'inscription dans les déchetteries permet également d'en prendre connaissance.

Renseignements au numéro vert le 0800 216 316.

Site Technopolitain, l'industrie innovante

ÉCONOMIE C'est un projet phare du territoire pour les années à venir et le chantier du site Technopolitain vient juste de commencer, dans les anciens bâtiments du lycée Léon Blum au Creusot. Il s'agira de réhabiliter, de transformer et d'agrandir ces lieux qui conserveront, en partie, leur vocation première liée à l'enseignement, en accueillant notamment la formation des futurs ingénieurs en robotique de l'Esirem (voir pages 10 à 13). L'innovation et le développement économique seront au cœur du site Technopolitain et son architecture favorisera les échanges et la mise en relation des différents publics : lycéens, étudiants, enseignants, chercheurs, porteurs de projets, créateurs d'entreprises, industriels, institutions... Générer la création d'activités nouvelles, héberger des start-up, développer les transferts de technologie entre la recherche et les entreprises ou promouvoir les capacités innovantes des filières industrielles, sont parmi les principaux

Construire sa maison à Perrecy-les-Forges

LOGEMENTS D'une surface de 420 m² à 1 270 m², ce sont 12 parcelles qui sont proposées à la vente par la communauté urbaine qui a réalisé les travaux de réseaux et de voirie de ces terrains situés à Perrecy-les-Forges. Tout à proximité du supermarché route de Toulon, ces parcelles au prix de 35 euros par mètre carré sont prêtes à accueillir un futur lotissement. **Renseignements à la communauté urbaine au 03 85 77 51 55.**

La passerelle





© Atelier Novembre

Une architecture ouverte pour inciter aux échanges et aux partenariats.

enjeux de cette création. Celle-ci est portée par la communauté urbaine, avec le partenariat de l'Europe, de l'État (au titre du label Territoire d'Industrie), de la Région Bourgogne-Franche-Comté (dans le cadre du Contrat métropolitain) et du Département de Saône-et-Loire. Pour l'heure, ce chantier qui débute pour une durée de 18 mois est également utile au développement économique des entreprises du bâtiment. Ce sont tout d'abord 13 d'entre elles qui sont engagées dans cette restructuration dont le montant prévisionnel des travaux est de 7,5 millions d'euros H.T.

Avec la requalification de la place de l'Église qui vient d'être réalisée par la communauté urbaine, pour un montant de 130 000 euros, c'est une belle mise en valeur de cet espace où se déploie le charme de Mont-Saint-Vincent. En utilisant des matériaux analogues à ceux déjà présents dans le bourg, pavés en grès et enrobé calcaire, ce chantier d'embellissement et de rénovation a permis également de distinguer les usages de cette place. Le tracé de la rue qui la traverse est encadré de lignes de pavés, l'emprise du socle du Monument aux morts est allégée et les stationnements sont matérialisés. L'arrivée à l'église est embellie et les emplacements des massifs de fleurs sont également soulignés comme autant d'éléments indissociables de l'identité de la commune.

a retrouvé le canal



MOBILITÉ Suspendue à plusieurs mètres du sol par une immense grue installée sur le parking Mazuez à Montceau, la passerelle piétonne de 14 tonnes a retrouvé son emplacement, au-dessus du canal du Centre. Réalisée par la communauté urbaine durant la deuxième quinzaine d'octobre, cette opération a fait suite à la révision de sa structure et à la réparation d'un des deux vérins chargés de la hisser lors du passage des bateaux.

Terrains à bâtir à Saint-Vallier

HABITAT À 15 minutes du centre de Montceau, la ZAC des Goujons est un quartier d'habitat à Saint-Vallier qui est également situé à proximité des grands axes de circulation parcourant le territoire. Proposés à la vente à partir de 31 500 € par la Société d'économie mixte Val de Bourgogne, dont la communauté Creusot Montceau est l'une des collectivités actionnaires, des terrains disponibles ont été entièrement viabilisés. Proches du collège Copernic et du gymnase Potignon, ces terrains à bâtir ont des surfaces de 631 m² à 868 m².

Renseignements à la SEM Val de Bourgogne, MC Retz au 03 85 42 74 60.

Le Campus ouvert aux visites



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Samedi 27 février, ce sera la Journée Portes ouvertes du Campus sud Bourgogne. C'est la date à noter, si l'on est lycéen ou étudiant, pour choisir son orientation idéale pour la rentrée 2021. Quatre établissements accueilleront le public : l'IUT Le Creusot, le Centre universitaire Condorcet, le lycée Léon Blum et le lycée Henri Parriat. On pourra aussi rencontrer des enseignants, des étudiants, découvrir les laboratoires et les structures liées au campus : bibliothèque universitaire, restaurant universitaire et son Pôle Services Étudiants, la halle des sports et la résidence étudiante Jean Moulin. Toutes les informations utiles à la vie étudiante seront réunies au Forum Étudiants, à la bibliothèque universitaire.

Journée portes ouvertes du Campus sud Bourgogne, samedi 27 février, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Commerçants et artisans, un soutien financier supplémentaire

ÉCONOMIE Pour faire face au deuxième confinement, une aide financière supplémentaire a été ajoutée à l'intention des commerçants et artisans du territoire afin de les soutenir pour le règlement de leurs loyers professionnels, en cette période de crise engendrée par la Covid-19. D'un montant de 700 000 €, à raison de 500 000 € apportés par la communauté urbaine et 200 000 € par la Région Bourgogne-Franche-Comté, cette mobilisation vient compléter le pacte territorial mis en place durant l'été dernier par la communauté urbaine et la Région. Destinée aux entreprises de 0 à 10 salariés ayant subi une fermeture administrative, cette aide est calculée en fonction du loyer mensuel et, plafonnée à 500 €, elle est renouvelable une fois. « *C'est une réponse concrète à la demande des associations de commerçants pour aller au plus urgent. Elle peut bénéficier également à ceux qui ont pu continuer une part de leurs activités grâce à la vente sur Internet ou la livraison à domicile* », précise David Marti, président de Creusot Montceau.

Cette aide aux loyers, qui permet de soutenir les frais de fonctionnement de ces petites entreprises, est donc le troisième volet du Pacte régional avec les territoires pour l'économie de proximité. Les deux autres dispositifs qui l'ont précédée participent à l'accompagnement des investissements (achats de



matériel, aménagements d'un point de vente, acquisition d'un véhicule, équipements numériques...). Ils consistent en une avance remboursable à taux zéro ainsi qu'à une aide directe pouvant aller jusqu'à 10 000 €.

De plus, la communauté urbaine a étendu, aux entreprises de 0 à 10 salariés, ses subventions pour l'investissement immobilier (aménagements, acquisition, extension ou construction de locaux).

Renseignements auprès de la communauté urbaine Creusot Montceau au 03 85 77 51 70 ou par courriel : fondsterritorial@creusot-montceau.org

▲ *Une participation financière pour aider les commerçants et artisans aux règlements de leurs loyers.*

Commerces éco-responsables, 4^e édition

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Relativement épargnées par les restrictions sanitaires, 9 boulangeries se sont engagées cet hiver dans le dispositif des commerces éco-responsables mis en œuvre par la communauté urbaine, avec le partenariat de la Chambre de commerce et de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Fin février, sous réserve des conditions sanitaires, les responsables de ces boutiques devraient recevoir officiellement le label « commerçants, artisans éco-responsables ». 125 commerces du territoire ont déjà adhéré à ce dispositif et cette quatrième édition va à nouveau mettre en avant leur investissement pour réduire les déchets liés à leurs activités professionnelles, ainsi que la réalisation d'économies d'énergie dans leurs ateliers ou leurs espaces de vente.

Salon étudiant à l'écran

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En raison du contexte sanitaire, réunir des foules en un même lieu n'est pas envisageable pour l'instant. Aussi, le prochain salon des Études Supérieures en région Auvergne-Rhône-Alpes aura bien lieu, mais uniquement en ligne. Le Campus sud Bourgogne sera donc présent parmi les exposants, du 14 janvier au 14 février, avec un stand virtuel qui permettra de découvrir les filières et les diplômes enseignés à l'IUT du Creusot et au centre Condorcet. Documentations à télécharger, messages et même conversations avec des équipes seront possibles depuis chez soi, devant l'écran, pour préparer la rentrée 2021.

www.letudiant.fr, rubrique Salons, du 14 janvier au 14 février.

**Campus : nouveau matériel,
enseignements innovants**

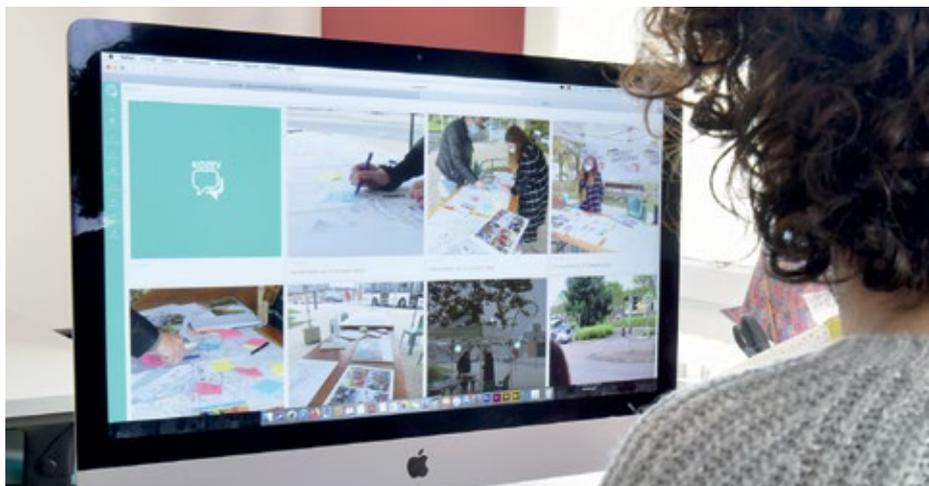


La communauté urbaine subventionne l'achat d'outils innovants utilisés par les étudiants.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR « Ce nouveau matériel est destiné à tous les étudiants, pour tous les niveaux, technicien, ingénieur, chercheur, pour faire vivre et partager les projets, comme dans une entreprise, et ne pas les cantonner qu'à une équipe », dit Olivier Lalignat, enseignant-chercheur. Grâce à une subvention de 40 000 euros de la communauté urbaine, ce sont deux outils très spécifiques qui offrent désormais de nouvelles perspectives à l'enseignement supérieur et à la recherche du Campus sud Bourgogne. Tout d'abord une imprimante 3D capable d'ajouter des matériaux additifs aux composants de base. « En ajoutant de la fibre de verre, du carbone ou du kevlar, on obtient des pièces plus robustes, plus résistantes à la chaleur. C'est très intéressant pour faire des prototypes ou des pièces réellement utilisables. Nous l'avons installée dans le Village apprenant, elle est gérée par un étudiant en service civique qui la met à disposition de tous. » L'autre matériel aura vocation à se déplacer, puisqu'il s'agit d'un drone terrestre équipé de quatre roues. « Cette plateforme mobile va permettre la création de programmes informatiques dans le domaine de la navigation autonome. On pourra aussi lui ajouter des capteurs, un radar, une caméra ou un bras robotisé. Avec ce drone, nous allons également développer nos savoir-faire dans les domaines de la vision artificielle, notamment dans le cadre des parcours internationaux Vibot et du laboratoire ImVIA », précise Olivier Lalignat.

Boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, un chantier bien avancé

URBANISME Commencé en juin dernier, le chantier se déroule à un très bon rythme et il a même pris de l'avance sur les échéances initialement prévues. La circulation qui était détournée a été rouverte depuis le mois de décembre. Cette première partie de la transformation du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy arrive à son terme et elle a été concentrée sur l'espace entre l'Hôtel de Ville et l'ancien centre commercial. Destinée à accueillir des animations publiques et des marchés, la place va être prochainement rehaussée de végétaux et d'arbres dont on profitera progressivement au fil des saisons à venir. La rénovation du parvis de la mairie était également au programme de ces travaux, avec un choix de dallage en béton qui fait écho à l'aspect du bâtiment. Qualité des espaces publics partagés par tous les usagers, attractivité du territoire, cette



La future transformation entre la gare et la rue Foch est à découvrir sur www.kozey.fr



La transformation du boulevard du 8 Mai 1945 est un chantier communautaire d'un montant de 6,3 millions d'euros.

requalification vise à créer une promenade paysagère qui donnera une identité et une unité aux différents secteurs traversés par cette entrée d'agglomération, avec la perspective d'évolutions du tissu urbain prévue par la commune de Torcy et d'un renforcement de la présence commerciale.

Après ce chantier, l'année 2021 sera consacrée aux transformations de l'arrivée au Creusot, également en concertation avec la Ville, aux abords du carrefour du marteau-pilon. La circulation sera modifiée et simplifiée, avec des réaménagements en bordure des commerces, tandis que la voie côté parc du Tennis deviendra une coulée verte. Cette mise en valeur offrira, à l'intention des piétons et des cyclistes, un parcours agréable pour se rendre jusqu'à la nouvelle centralité de Torcy, puis poursuivre jusqu'aux abords du lac.

Entre gare et rue Foch, le projet se dévoile

URBANISME Après la transformation du secteur de l'esplanade Simone Veil, la Ville du Creusot et la communauté urbaine ont engagé une étude qui va conduire à l'aménagement et à la reconfiguration de l'espace public qui s'étend jusqu'au carrefour de la rue Foch et de l'avenue de Verdun. Ce projet, dont le montant est estimé à plus de 2 millions d'euros, a notamment pour ambition d'apporter une continuité entre la gare et le quartier Foch-Verdun, de faciliter l'accès aux commerces de la rue Foch, d'améliorer le partage de la circulation pour tous les usagers et de créer un lieu propice à la détente et à la promenade. Les habitants ont été invités à s'exprimer et après une première concertation en octobre auprès des passants, la deuxième étape s'est déroulée en novembre sur Internet, en raison des conditions sanitaires. Les premiers résultats de cette concertation, le diagnostic de réaménagement et des esquisses sont à découvrir sur www.kozey.fr

Non aux produits chimiques dans les bacs noirs

DÉCHETS MÉNAGERS

Dans les bacs noirs, on peut jeter les restes de repas (si l'on n'a pas de composteur) ainsi que les déchets ménagers non recyclables. Par contre, il ne faut pas les utiliser pour les produits chimiques (fonds de pots de peinture, de produits d'entretien, de solvants ...). Mêlés aux autres déchets, ils sont nocifs pour l'environnement. En effet, grâce au « tri mécano biologique » à l'usine de Creusot Montceau Recyclage, les restes de repas sont utilisés pour fabriquer du compost qui peut être contaminé par ces produits chimiques déposés dans les bacs noirs. Il faut donc emporter ce type de déchets dans l'une des 5 déchetteries communautaires.

Devenir aide-soignant(e) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Lundi 8 février, ce sera la rentrée à l'école d'aides-soignants de l'IFSI/IFAS, l'Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants, au centre hospitalier de Montceau. Deux formations vont débuter pour obtenir le diplôme d'État d'aide-soignant : jusqu'en juillet 2021, dont 12 semaines de stage, pour les titulaires du bac pro ASSP et jusqu'en septembre 2021, dont 14 semaines de stage, pour les titulaires du bac pro SAPAT. Le financement de ces formations est pris en charge par la Région Bourgogne-Franche-Comté. La limite des inscriptions est fixée au 27 janvier 2021. Renseignements au 03 85 67 60 68.

L'ENJEU

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'école d'ingénieurs



Après un premier semestre passé à Dijon, les élèves ingénieurs en robotique vont terminer leurs trois années d'études au Creusot.

En ce début d'année, le Campus sud Bourgogne accueille une nouvelle formation prestigieuse, celle de l'école d'ingénieurs Esirem, pour ses étudiants qui se destinent à la robotique.



arrive au campus !

Désormais, les jeunes qui sortent du bac et qui vont rentrer à l'IUT du Creusot savent qu'après 5 ans d'études, ils pourront devenir ingénieurs, tout en restant sur le même site », se réjouit David Fofi, directeur du tout nouveau département robotique de l'Esirem. Cette école d'ingénieurs située à Dijon vient de créer sa première antenne en France. Après un semestre passé dans la cité dijonnaise, les élèves de cette nouvelle promotion vont arriver au Creusot, en février. Ils sont au nombre de 23 et parmi eux, il y a Emma, Axel et Lucas. « C'est un sentiment assez spécial d'être la première promo en robotique, il n'y a pas d'étudiants au-dessus de nous, on est les pionniers », dit Axel. « Nous sommes les petits nouveaux, on est bien entourés et on a le sentiment que cette formation a été construite autour de nous », ajoute Emma. « En 2021, l'Esirem va fêter ses 30 ans et nous sommes dans une forte stratégie de développement. Lorsque j'en ai pris la direction, en 2016, il y avait 370 étudiants et, à la rentrée 2020, ils étaient plus de 650. Notre ambition est de poursuivre cette expansion, avec notamment pour objectif d'atteindre entre

150 et 170 étudiants au Creusot dans 5 ans », annonce Albert Dipanda, directeur de l'Esirem.

Des liens forts avec les entreprises

Pour devenir ingénieur, trois années d'études sont nécessaires, correspondant ainsi au niveau bac + 5. Ces trois années se passeront pour l'essentiel au Creusot, avec également un séjour à l'étranger, après un premier semestre à Dijon pour acquérir la base des connaissances partagées par tous les futurs ingénieurs de l'Esirem. « C'est un tronc commun avec les étudiants d'Informatique/Électronique. On fait évidemment des mathématiques, c'est primordial. On a aussi des cours de programmation, d'architecture des réseaux, l'arborescence des ordinateurs... », dit Lucas. « Une école d'ingénieurs, c'est une école qui forme des cadres avec une forte spécialisation qui vont, pour la plupart d'entre eux, travailler directement en entreprise dès la fin de leurs études. C'est une des raisons pour lesquelles, tout au long des formations, nous entretenons des liens forts avec les entreprises. D'ailleurs, la création de ce département robotique offre la possibilité de suivre cette formation en

▲ Le centre Condorcet est équipé d'une plateforme robotique, notamment pour le développement de robots autonomes.

suite page 12 ➡➡➡➡➡

QUESTION À

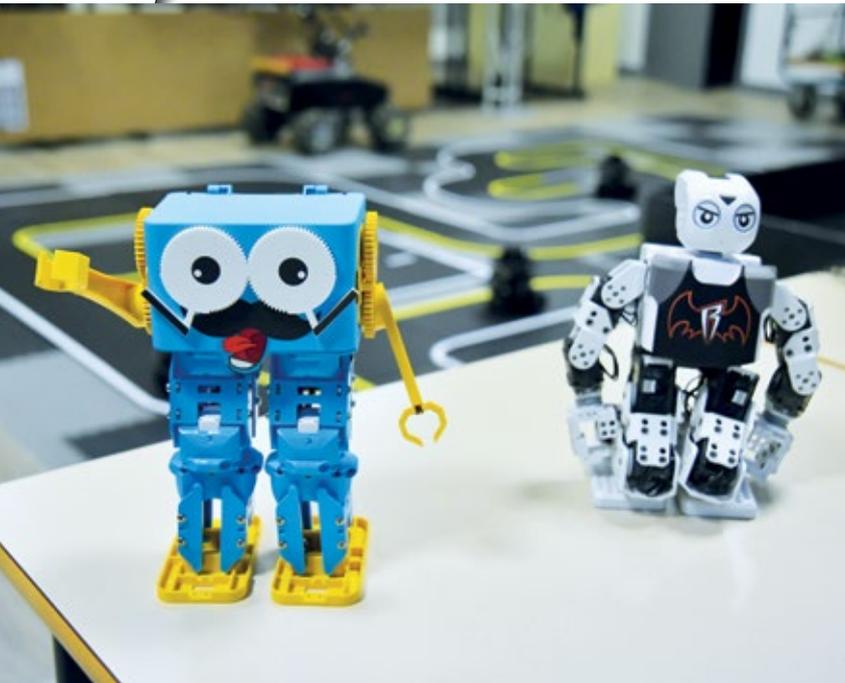
JÉRÉMY PINTO, vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation



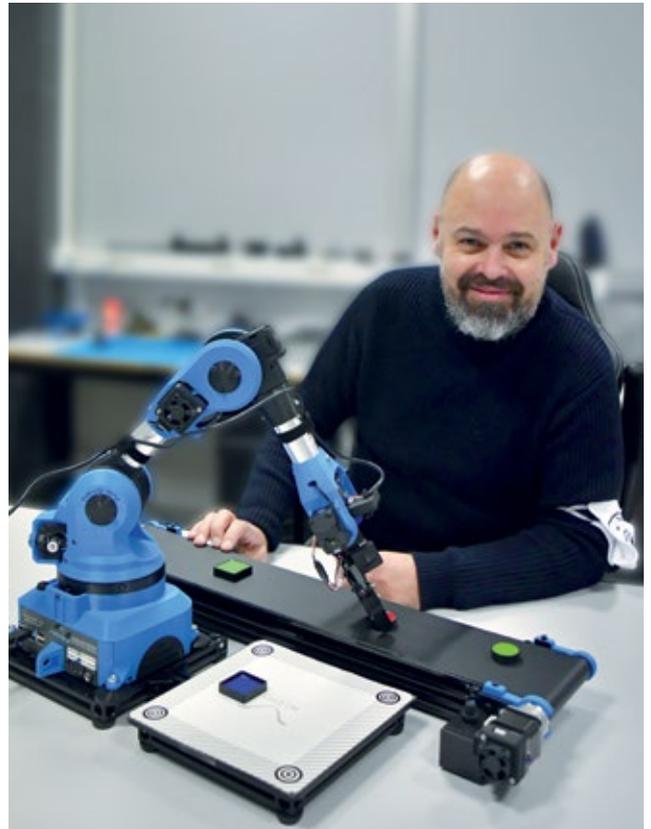
La création d'une formation d'ingénieurs, c'est un événement pour le territoire ?

Oui, c'est évidemment une excellente nouvelle ! Cette première promotion d'étudiants rejoint Le Creusot dans un contexte bousculé par la pandémie. Mais précisément parce que notre campus est à taille humaine, il réunit tous les atouts pour accompagner au mieux la réussite. L'Esirem, école d'ingénieurs associée au prestigieux réseau Polytech, s'installera ensuite, en 2022, dans les futurs locaux du site Technopolitain. C'est une étape importante pour un campus qui grandit et qui a tout de l'excellence !

L'ENJEU



Industriels ou ludiques, les robots constituent un vaste terrain d'innovation pour les futurs ingénieurs.



David Fofi, enseignant au Campus sud Bourgogne, est le directeur du département robotique de l'Esirem.

apprentissage, et c'est également une première pour notre école. À ce titre, nous nous sommes rapprochés de l'UIMM, (Union des industries des métiers de la métallurgie) qui dispose d'un Pôle d'excellence en robotique et vision industrielle. Et puis, la dimension internationale de leurs études est incontournable, avec un séjour dans une entreprise à l'étranger, et aux côtés de l'anglais, nos élèves doivent ajouter une deuxième langue », précise Albert Dipanda.

Une reconnaissance internationale

Cette arrivée imminente au Creusot des futurs ingénieurs en robotique n'est pas le fruit du hasard, car cette discipline est l'un des fleurons des formations et de la recherche à l'IUT et au centre universitaire Condorcet. Son développement a commencé plaines des Riaux, il y a une vingtaine d'années, avec la création du laboratoire consacré à la vision par ordinateur et au traitement de l'image. Au cours de ces deux décennies, il a évolué et il s'intitule désormais ImVIA, condensé de « Imagerie et Vision Artificielle ». Ce laboratoire est animé par trois équipes : deux équipes dijonnaises et une équipe creusotine qui est labellisée CNRS, soit la meilleure référence scientifique au plan national. « C'est de là que tout est né en fait. Pour être autonome ou pour interagir avec un être

humain, un robot doit voir, entendre, il doit percevoir son environnement. Ensuite, toutes ces données qu'il a collectées, il faut les traiter par l'intelligence artificielle. Et c'est tout à fait la spécificité du département robotique. Nos activités d'enseignants-chercheurs ont nourri la création du master Vibot qui a une reconnaissance internationale en vision et robotique avec le label européen Erasmus Mundus. Cette labellisation a été un sommet pour nous, et l'antenne de l'école d'ingénieurs en est un autre ! », dit David Fofi. Une reconnaissance confirmée par le directeur de l'Esirem : « Les enseignants du Creusot ont de grandes compétences en robotique. L'université de Bourgogne a d'ailleurs appuyé cette nouvelle formation d'un geste fort en les associant à l'Esirem et en créant un nouveau poste d'enseignant-chercheur, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Et puis, il y a eu également un fort soutien de la communauté urbaine Creusot Montceau pour la venue de l'Esirem, notamment avec la création du site Technopolitain qui va offrir des locaux très adaptés aux futurs ingénieurs. Mais il est évident que pour une agglomération, une école d'ingénieurs est un atout majeur pour l'attractivité du territoire. »

Parcours de futurs ingénieurs

Originaires de Paris, Besançon et Lyon, ces futurs ingénieurs témoignent de leurs parcours et de leurs motivations à rejoindre le nouveau cursus robotique.



Emma

Je suis de Paris et je me suis tout d'abord orientée vers la biologie, pour les métiers de la santé, avant de me rendre compte que ce n'était pas ce qui m'intéressait le plus. Alors, j'ai suivi un DUT Mesures Physiques à Bourges où on a travaillé sur de nombreux aspects en lien avec la robotique, et là, c'était la voie que je voulais suivre. Ayant des amis à l'Esirem qui m'en ont donné des retours très positifs, j'ai regardé les enseignements proposés, ils m'ont plu, et j'ai choisi la section cobotique. C'est la partie qui se concentre sur la liaison entre l'homme et la machine. Et si l'année est compliquée avec les restrictions sanitaires, les profs font tout leur possible pour que les cours se passent au mieux. On s'entend très bien entre élèves et notre promo est constituée d'étudiants qui viennent de parcours très différents, c'est vraiment très utile quand on travaille en groupe, on peut profiter des compétences de chacun. Cette formation nous enseigne la programmation, mais aussi la mécanique, pour tout ce qui concerne la construction d'un robot. Ensuite, j'aimerais travailler dans la recherche et le développement, pour les robots du secteur médical... une autre façon de revenir vers les métiers de la santé.



Axel

Je suis de Besançon où j'ai suivi un DUT Génie mécanique et productique. Ce diplôme m'avait permis de découvrir que le secteur de l'industrie est un monde très vaste, avec énormément de capacités à développer. Ensuite, j'ai fait une licence Pro Aria (Automatisme et robotiques industrielles pour l'assemblage). J'ai travaillé sur des projets d'intégration robotique sur les lignes de production pour l'industrie automobile. C'était très intéressant et j'ai voulu continuer en allant plus loin pour participer au développement, à la conception et à l'amélioration de ces outils. En fait, je voulais devenir ingénieur en robotique dans l'industrie. Alors j'ai cherché une école, ce n'était pas si évident d'en trouver une qui répondait précisément à ce que je souhaitais. C'est l'Esirem, avec son approche de l'industrie et de l'apprentissage en alternance, qui me correspondait pleinement. Quand j'étais au niveau bac et que je croisais des élèves ingénieurs, j'étais impressionné ! Alors aujourd'hui, je réalise un rêve, je suis en école d'ingénieurs et en alternance dans une entreprise qui développe des robots industriels, dans le Jura.



Lucas

Je viens de Lyon où j'ai eu mon bac S option sciences de l'ingénierie. Je connais bien Le Creusot, car c'est à l'IUT que j'ai suivi mon DUT Mesures physiques. J'avais beaucoup aimé l'opportunité de faire un semestre à l'étranger, en ce qui me concerne c'était en Malaisie. Cette dimension d'études internationales m'a énormément plu et j'envisageais de poursuivre avec le master Vibot quand a émergé le projet de l'arrivée de l'Esirem. J'ai alors présenté mon dossier, j'ai été retenu et je souhaite m'orienter vers la recherche. Au Creusot, il y a des laboratoires et l'Esirem propose, en dernière année, de suivre en parallèle le double-diplôme « Masters scientifiques Recherche ». Peut-être que je resterai ensuite au Creusot pour faire une thèse, on peut aller jusqu'au doctorat. J'aime l'innovation et la robotique est un monde qui n'en est qu'à ses débuts, entre les robots médicaux, industriels, pour les secours, pour l'exploration spatiale, pour les usages domestiques... Si en informatique on continue d'avancer énormément, il y a déjà beaucoup de chemin accompli. Tandis qu'en robotique, on commence seulement à courir ! C'est le futur, c'est l'avenir...

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ

L'ambition et le potentiel

L'année 2021 s'ouvre avec son lot d'incertitudes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreux pays d'Europe renforcent leurs mesures de confinement et de couvre-feu laissant encore plus grandes les interrogations sur les mois à venir. Si le contexte exige agilité et réactivité des élus locaux, au plus près des besoins des habitant-es, il demande aussi de ne rien abandonner aux projets structurants qui dessinent l'avenir du territoire.

La réactivité est celle dont la communauté urbaine a fait preuve, pour accompagner les commerçants et les artisans à traverser la deuxième période de confinement. Après le dispositif d'avances remboursables mis en place avec la Région Bourgogne-Franche-Comté au début de la crise sanitaire, la Communauté urbaine a décidé d'un soutien supplémen-

taire, toujours en partenariat avec la Région, pour aider les commerçants et artisans, qui ont dû fermer pendant le confinement, à payer leur loyer. Cette fin d'année plus de 860 000 € d'aides publiques ont été versées à des entreprises de nombreuses communes de la communauté urbaine, qui ont elles aussi soutenu leurs commerces locaux.

Dans le même temps, notre majorité est à l'œuvre pour préparer l'avenir puisqu'en janvier notre territoire accueille la première promotion du département robotique de l'école d'ingénieurs ESIREM de l'université de Bourgogne ; elle s'installera à termes dans les locaux du futur site technopolitain dont le chantier a démarré fin 2020. Deux projets phare qui incarnent l'ambition et le potentiel de la communauté urbaine, qui posent les bases de

futurs projets de développement avec le monde économique, mais qui illustrent aussi la qualité de l'enseignement que nous pouvons proposer à notre jeunesse. Cette dernière souffre tout particulièrement des conséquences de la crise sanitaire et il est de notre responsabilité de la considérer, de l'accompagner au plus près de ses besoins, et à se projeter sereinement vers l'avenir. Pour cela, nous mettrons tout en œuvre pour y contribuer.

En formant collectivement le souhait que nous retrouvions ensemble des temps plus sereins, les membres du groupe de la majorité vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé.

Belle et heureuse année 2021 !

Les élus de la majorité

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Jean-Paul BAUDIN (Perrecy-les-Forges)
Denis CHRISTOPHE (Ciry-le-Noble)
Éric COMMEAU (Montceau-les-Mines)
Évelyne COUILLEROT (Le Creusot)
Daniel DAUMAS (Ecuisses)
Armando DE ABREU (Sanvignes)
Christophe DUMONT (Saint-Vallier)
Bernard DURAND (Le Creusot)
Pascale FALLOURD (Saint-Sernin-du-Bois)
Bernard FREDON (Le Breuil)
Jean-Marc FRIZOT (Blanzay)
Sébastien GANE (Le Creusot)
Séverine GIRARD-LELEU (Blanzay)
Cyril GOMET (Le Creusot)
Christian GRAND (Blanzay)
Jean-François JAUNET (Génélard)
Jean-Claude LAGRANGE (Sanvignes)
Chantal LEBEAU (Montchanin)
Frédérique LEMOINE (Blanzay)
Monique LODDO (Saint-Vallier)
Isabelle LOUIS (Montceau-les-Mines)
Jean-Paul LUARD (Les Bizots)
David MARTI (Le Creusot)
Laëtitia MARTINEZ (Le Creusot)
Paulette MATRAY (Marigny)
Bedhra MEGHERBI (Le Creusot)
Alexandra MEUNIER (Saint-Vallier)
Daniel MEUNIER (Saint-Vallier)
Stéphanie MICHELOT-LUQUET (Le Breuil)
Viviane PERRIN (Sanvignes)
Jeanne Danièle PICARD (Le Creusot)
Philippe PIGEAU (Torcy)
Jérémy PINTO (Le Creusot)
Philippe PRIET (Le Creusot)
Montserrat REYES (Le Creusot)
Enio SALCE (Perreuil)
Barbara SARANDAO (Le Creusot)
Gilda SARANDAO (Torcy)
Laurent SELVEZ (Montceau-les-Mines)
Noël VALETTE (Saint-Bérain-sous-Sanvignes)
Jean-Yves VERNOCHE (Montchanin)

COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU

AIDES AUX COMMERÇANTS

DE 0 À 10 SALARIÉS



CONTACTEZ-NOUS

Tél. 03 85 77 51 70

fondsterritorial@creusot-montceau.org



COMMUNES RURALES INDEPENDANTES DE MOINS DE 3 000 HABITANTS

Abdoulkader ATTEYÉ (Morey)
Alain BALLOT (Saint-Eusèbe)
Thierry BUISSON (Montcenis)
Roger BURTIN (Mary)
Michel CHARDEAU (Pouilloux)
Michel CHAVOT (Saint-Romain-sous-Gourdon)
Sébastien CIRON (Saint-Micaud)
Gilbert COULON (Charmoy)
Gérard DURAND (Saint-Pierre-de-Varennes)
Jean GIRARDON (Mont-Saint-Vincent)
Georges LACOUR (Saint-Firmin)
Didier LAUBÉRAT (Marmagne)
Marc MAILLIOT (Essertenne)
Guy MIKOLAJSKI (Saint-Julien-sur-Dheune)
Félix MORENO (Saint-Laurent-d'Andenay)
Jean PISSELOUP (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
Marc RÉPY (Gourdon)

NON-INSCRITS

Denis BEAUDOT (Saint-Vallier)
Lionel DUPARAY (Montceau-les-Mines)
Marie-Thérèse FRIZOT (Montceau-les-Mines)
Amélie GHULAM NABI (Montceau-les-Mines)
Gérard GRONFIER (Montceau-les-Mines)
Marie-Claude JARROT (Montceau-les-Mines)
Frédéric MARASCIA (Montchanin)
Christiane MATHOS (Montceau-les-Mines)
Christelle ROUX-AMRANE (Montceau-les-Mines)
Guy SOUVIGNY (Montceau-les-Mines)
Michel TRAMOY (Montceau-les-Mines)

ENSEMBLE

Charles LANDRE (Le Creusot)
Marie MORAND (Le Creusot)

PAROLES D'HABITANTS



Arnaud Michalec, Nicolas Barisan, cuisines SoCoo'c à Saint-Vallier

Un soutien pour notre création d'entreprise

La communauté urbaine vient de nous accorder une aide financière complémentaire de celle de l'État, dans le cadre de notre installation récente et de l'agrandissement de notre local à la ZI de la Saule. Nous avons été bien conseillés et dirigés également vers la CCI, pour constituer notre dossier et obtenir cette subvention pour aménager notre show-room. Malgré le confinement, nous avons pu tout de même continuer la vente à distance, et nous avons été très agréablement surpris de constater que toutes les générations maîtrisent bien les outils de visioconférences et le partage d'écrans pour visualiser avec nous leur projet. Pour beaucoup, ce n'est plus du tout un frein aux échanges techniques et à un achat.

Michèle Pasquion, Blanzay

Initiation au compostage en vidéo

Après avoir vécu en région lyonnaise, nous avons déménagé à Blanzay il y a quelques mois, nous sommes ainsi restés proches du TGV, c'est bien pratique pour aller voir nos enfants en région parisienne. J'avais envie depuis un certain temps d'installer un composteur, alors je me suis renseignée sur le site de la communauté urbaine pour m'inscrire à une session d'information sur le compostage. En raison du confinement, ces sessions sont remplacées par des vidéos et elles se terminent par un questionnaire qui permet d'obtenir un composteur à tarif préférentiel. Depuis que je l'utilise, j'ai diminué de moitié mon volume de déchets dans le bac noir !

Renseignements : prevention.dechet@creusot-montceau.org



Adrien Laporte, président de l'association Les Jardins Bénéfiques, Montcenis

200 arbres à planter !

« Kiwai, amélanchier, toona, aronia, amarante, néflier du Japon... Ce sont 200 arbres, arbustes, que nous avons plantés mi-décembre dans le but de créer une forêt comestible. C'est aussi la connaissance de ces espèces ainsi que les compétences acquises en permaculture, lors de mes voyages à travers le monde, que je souhaite transmettre aux autres. Au-delà de l'activité de maraîchage initiée cette année, je veux sensibiliser à un nouveau mode de vie. Pour cela il y a beaucoup de préjugés à déconstruire d'où l'idée de cours de jardinage, de découvertes des plantes sauvages ou encore de chasses au trésor grâce à des panneaux pédagogiques. »

Les Jardins Bénéfiques : 07 55 64 33 00.

34 COMMUNES

DANS LES COMMUNES

Pleins feux sur l'éclairage public

Poste énergivore et coûteux, l'éclairage public revêt donc un enjeu financier et environnemental important. Éclairage LED, horloge astronomique ou extinction totale, des communes nous éclairent sur leurs choix.

À quoi bon éclairer des rues désertes ! » À Écuisses, pour Gilles Rouby, adjoint au maire et Robert Campoli, conseiller municipal, la période du couvre-feu a fait mûrir l'idée de l'extinction totale. Si la commune en sera bientôt à sa quatrième tranche de travaux sur l'éclairage public, en passant en LED les 82 lanternes le long du canal pour 50 000 euros, il ne fait pas de doute que « l'extinction nocturne totale reste la solution la plus facile, la plus immédiate et la moins pénalisante de réaliser des économies sur l'éclairage public ». La municipalité justifie aussi cette décision pour des raisons écologiques visant à limiter la pollution lumineuse qui perturbe la biodiversité nocturne, l'une des recommandations de la charte des communes éco-engagées de la communauté urbaine à laquelle elle a adhéré. Économiquement, Écuisses espère aussi que cette action fera réaliser 30 à 50 % d'économies qui pourront financer en partie les travaux de rénovation. Annoncée en amont dans le bulletin municipal, l'extinction nocturne n'a suscité en majorité que des réactions



Au fur et à mesure des tranches de travaux sur l'éclairage public, les candélabres de la commune d'Écuisses passent en LED.

positives. Première surprise par une si grande réceptivité, l'équipe municipale a même reçu des mails de gens « heureux d'avoir retrouvé la nuit ». À l'issue du couvre-feu, la coupure se limitera, la réflexion est en cours, à la tranche 23h-6h.

À quelques kilomètres de là, Saint-Julien-sur-Dheune est en plein renouvellement de ses horloges. En effet, sept horloges astronomiques ont été installées pour permettre une plus grande souplesse d'utilisation. « Avant les coupures devaient se faire manuellement. Avec ce nouvel équipement, l'horloge est géolocalisée et la programmation se fait à distance. Ce sont des économies d'énergie et financières à la clé », se réjouit le maire Guy Mikolajski dont la commune dépense 5 500 euros par an dans l'éclairage. Afin de préserver l'environnement en minimisant aussi la pollution lumineuse, la municipalité s'est prononcée en faveur d'une extinction des feux entre minuit et 6 h du matin. Prochaine étape sur le sujet des éclairages publics, le passage incontournable en LED avec deux options à l'étude : le changement de l'ampoule ou le changement complet de la lanterne. « Nous allons tester prochainement l'efficacité et le ressenti lumineux avec le remplacement des ampoules. » La performance du LED a également convaincu Le Breuil qui a entamé en

Un cabinet médical attendu en 2021



La commune de Saint-Julien-sur-Dheune espère réaliser une économie annuelle de 3 000 euros avec les sept nouvelles horloges astronomiques installées et une extinction des feux entre minuit et 6h du matin.

octobre dernier une rénovation complète de tout son éclairage public, soit 984 candélabres. Une transformation, dont le montant s'élève à 1 100 000 euros HT, qui permettra de générer 65 % d'économies, de réduire la pollution lumineuse, tout en améliorant la sécurité et le confort des riverains. Le nouveau lampadaire, avec sa tête orientée vers le bas, n'éclaire désormais que la chaussée et une partie du trottoir d'en face. Pour ce qui est des armoires distribuant une rue ou un quartier, elles sont équipées d'horloges astronomiques qui suivent le cycle du coucher et du lever du soleil. « Une commande à distance permet aussi de diminuer, d'éteindre totalement ou de gérer lampadaire par lampadaire. Cela permet de réaliser une économie importante de fonctionnement et de maintenance », précise Bernard Fredon, adjoint aux finances et au développement durable. Des lampadaires solaires font également leur apparition quand le coût de réhabilitation du réseau électrique est trop important. D'ici la fin du chantier prévue les derniers jours de mars, des tests de luminosité sont effectués.

« Certains quartiers seront peut-être éteints totalement. Nous attendons la mise en place finalisée pour paramétrer les armoires. »



Sur la commune du Breuil, les 984 nouveaux lampadaires LED installés vont limiter la pollution lumineuse grâce à leur projection ciblée sur la chaussée.



Avant la démolition, 80% des tuiles existantes ont été récupérées pour être intégrées dans le futur projet architectural.

« Le choix de l'emplacement du futur cabinet médical est le fruit d'une longue tergiversation », explique le maire Didier Laubérat. En effet, il va être construit en face de la mairie, en lieu et place d'un ancien bâtiment qui a vu se succéder plusieurs commerces jusqu'à sa fermeture. Très fréquenté par les anciens Marmignauds, c'est un lieu chargé de souvenirs dont la démolition, débutée en décembre, est une étape importante pour la commune et ses habitants. Racheté aux propriétaires, le bâtiment va donc céder la place à un cabinet médical dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2021. Une nouvelle page de l'histoire de ce lieu en centre-bourg qui se révèle primordiale. « Cette nouvelle structure va accueillir un médecin de la commune en exercice, un médecin du centre de santé départemental, une pédicure-podologue, des infirmières et une diététicienne », se réjouit le maire. « C'est une bonne nouvelle pour les Marmignauds mais aussi pour les habitants des communes alentours qui n'ont plus de médecin. » Si l'architecture du lieu mise sur un bardage en tuiles dans la continuité du toit, les travaux, estimés à 500 000 euros HT, prévoient également la réutilisation des tuiles existantes dans des aménagements extérieurs. Ceux-ci seront pour partie réalisés par la communauté urbaine.

34 COMMUNES

SAINT-SERNIN-DU-BOIS

De la végétalisation participative !



L'automne dernier, de la jachère fleurie a été semée dans plusieurs endroits choisis par les habitants.

Embellir, sensibiliser et impliquer les habitants, tels sont les objectifs de la municipalité dans les projets de végétalisation urbaine menés sur la commune. L'un des lieux

recensés début septembre par l'équipe municipale est le lotissement du Clouzeau. Ayant répondu favorablement à cette initiative, une quinzaine d'habitants se sont donc réunis pour échanger avec le CAUE 71 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et le CPIE Pays de Bourgogne (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) pour définir les emplacements précis et choisir des plantations adaptées. « *Le projet repose sur l'implication des habitants et une ambiance conviviale. Même moi qui vit sur la commune depuis longtemps, j'ai pu faire de nouvelles connaissances à l'occasion de ces*

ateliers », confie Martine Boyer, conseillère déléguée chargée de la qualité et du cadre de vie. Pour la phase de plantation qui aura lieu fin février-début mars, la commune fournira les plantes et arbustes que les résidents planteront. L'entretien est également à la charge des habitants. En parallèle, une autre action a été menée à l'automne avec la communauté urbaine pour semer de la jachère fleurie. Les riverains ont choisi les endroits et sont également impliqués dans l'entretien de cet espace public qui fleurira au printemps.

SANVIGNES

Le restaurant du collège fait le plein de gourmets

Afin de désengorger la restauration des écoles maternelle et primaire, l'idée que le restaurant scolaire du collège accueille des élèves de CM1 et CM2 a émergé fin 2019. Un projet qui a immédiatement séduit Nadège Chanaux, principale du collège Roger Vailland et le chef cuisinier, Pierre Bonhomme. Depuis janvier 2020, ce sont donc une cinquantaine d'élèves de l'école des Baudras et de l'école Liberté-Ferry qui partent déjeuner au collège à 11h30. « *Un timing parfait puisque les collégiens terminent leur matinée à 12h30* », confirme Nicole Grando, adjointe au maire en charge des affaires scolaires et de la restauration. Mais au-delà de l'organisation pratique, Nadège Chanaux y voit aussi un vrai bienfait pour les élèves. « *Cela permet de créer du lien entre les élèves eux-mêmes et avec la structure du collège. Ils sont ensuite beaucoup plus détendus en arrivant en 6^e, car ils connaissent les lieux et leurs camarades.* » Cette solution, satisfaisante à tous points de vue, pourrait bien concerner encore plus d'élèves des écoles primaires en 2021.



LE CREUSOT

Commerce local, des idées face à l'urgence

Ce sont deux confinements que la plupart des commerçants ont subis en 2020, avec toutes les difficultés financières entraînées par les fermetures imposées. Aussi, pour compléter les soutiens financiers de la Région et de la communauté urbaine, la municipalité a rapidement proposé différents dispositifs. « Ces actions ont été décidées en relation étroite avec les responsables des associations de commerçants, pour associer leurs idées aux nôtres. Nous avons tout d'abord prospecté les comités d'entreprise pour qu'ils offrent des bons d'achat à leurs salariés. La Ville a pris en charge l'impression de ces bons sécurisés à utiliser dans les commerces du Creusot et, à ce jour, ce sont plus de 240 000 euros qui ont ainsi été distribués », dit Sylvestre Coniau, adjoint en charge du commerce et de l'artisanat. En parallèle, a été créé un annuaire en ligne, www.creusot-commerces.fr, un site très pratique pour découvrir les boutiques répondant à ses besoins. De plus, pour les commerçants qui le souhaitent, des



formations ont été financées pour les initier à la création de leur vitrine digitale. Quant à la page Facebook du Creusot, elle est rehaussée de vidéos de recettes filmées dans les cuisines de restaurateurs qui proposent de la vente à emporter. Avant les fêtes, le mois de décembre a vu l'arrivée d'affichages publicitaires, notamment avec une mosaïque de visages de commerçants, pour souligner l'importance de l'achat local. « Ces mesures appliquées dans l'urgence ont instauré une dynamique et des partenariats avec les associations de commerçants que nous allons consolider à moyen terme », annonce Sylvestre Coniau.

PERRECY-LES-FORGES

12 lots cherchent futurs propriétaires



Des travaux sont en cours pour alimenter les 12 parcelles en eau, assainissement, téléphonie, électricité...

Ce nouveau lotissement baptisé « Les coteaux du soleil » propose une offre graduelle de surfaces de 420 à 1 269 m². Pour Jean-Paul Baudin,

1^{er} adjoint au maire, « l'arrivée de futurs propriétaires serait une bonne nouvelle pour continuer de faire vivre notre village et ses services ». Avec un prix du m² viabilisé de 35 euros, le lotissement « municipal dans l'initiative et communautaire dans la réalisation » est en cours de travaux VRD (Voirie et réseaux divers). « Nous espérons que le succès sera au rendez-vous ! » Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie de Perrecy.

mairie@perrecy-les-forges.fr
ou à la communauté urbaine :
Service foncier au 03 85 77 51 55.

MAIRIES

LES BIZOTS

Courriel : mairie.lesbizots@wanadoo.fr

BLANZY

Site internet : www.blanz71.fr

LE BREUIL

Site internet : www.ville-lebreuil-bourgogne.com

CHARMOY

Courriel : mairiecharmoy71@gmail.com

CIRY-LE-NOBLE

Site internet : www.mairie-ciry-le-noble.fr

LE CREUSOT

Site internet : www.le-creusot.fr

ÉCUISSÉS

Site internet : www.ecuisses.fr

ESSERTENNE

Site internet : www.essertenne71.fr

GENELARD

Site internet : www.genelard.fr

GOURDON

Courriel : gourdon.mairie@wanadoo.fr

MARIGNY

Site internet : www.marigny71.fr

MARMAGNE

Site internet : www.mairie-marmagne.fr

MARY

Courriel : mairie.mary@wanadoo.fr

MONTCEAU

Site internet : www.montceaulesmines.fr

MONTCENIS

Site internet : www.montcenis.fr

MONTCHANIN

Site internet : www.ville-montchanin.fr

MONT-SAINT-VINCENT

Courriel : mairie.de.mont.st.vincent@wanadoo.fr

MOREY

Courriel : mairie.morey@wanadoo.fr

PERRECY-LES-FORGES

Site internet : www.perrecy-les-forges.fr

PERREUIL

Site internet : www.perreuil.fr

POUILLOUX

Site internet : www.pouilloux71.fr

SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES

Courriel : stberainsoussanvignes.mairie@wanadoo.fr

SAINT-EUSEBE

Site internet : www.saint-eusebe71.fr

SAINT-FIRMIN

Site internet : www.saintfirmin71.fr

SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE

Courriel : saintjulienurdheune@wanadoo.fr

SAINT-LAURENT-D'ANDENAY

Site internet : www.saint-laurent-d-andenay.fr

SAINT-MICAUD

Courriel : mairie.micaud@wanadoo.fr

SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Site internet : www.saint-pierre-de-varennes.fr

SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON

Courriel : commune-st-romain-sous-gourdon@orange.fr

SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Site internet : www.mairiesaintsernindubois.fr

SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE

Site internet : www.saint-symphorien-de-marmagne.fr

SAINT-VALLIER

Site internet : www.mairie-saintvallier.fr

SANVIGNES

Site internet : www.mairie-sanvigneslesmines.fr

TORCY

Site internet : www.torcy71.fr

34 COMMUNES

MONTCEAU

Objectif label éco-école pour l'école des Oiseaux

Inscrit dans la démarche de labellisation d'Éco-école depuis début 2020, l'école privée des Oiseaux poursuit la mise en place d'actions visant à réduire ses déchets. Bénéficiant d'une adhésion enthousiaste des enseignants et parents d'élèves, le projet, porté par l'association Teragir, a permis l'élection d'éco-délégués dans toutes les classes élémentaires. S'en est suivie une réunion de travail pour instaurer de nouvelles habitudes. Le goûter est ainsi passé en mode zéro déchet grâce à du fait-maison, des fruits de saison ou des fruits secs. Les restes, eux, doivent être mis dans les composteurs de la cour, fabriqués par l'Esat du Breuil et livrés par la communauté urbaine. Les éco-délégués ayant également souligné le manque de poubelles de tri dans les

classes, celles-ci ont toutes été équipées de contenants différenciant les déchets à recycler, à composter ou non-recyclables. Et à la cantine, ce sont des responsables désignés à chaque service qui sont en charge de la collecte des restes alimentaires. Le directeur Jean-Charles Duperrier, ainsi que les enseignantes impliquées, mesdames Moreau et Merle, prévoient que le compost serve aux cultures de l'espace jardin. Pour permettre le partage de ces gestes éco-responsables à la maison, la réalisation de clips vidéo est également prévue. « Ainsi les élèves deviennent des ambassadeurs et la démarche se poursuit à la maison. » À l'issue d'un prochain diagnostic, l'école devrait solliciter sa labellisation, dès cette année.



Le directeur et deux enseignantes, impliqués dans le projet Éco-école, s'assurent du bon fonctionnement des composteurs.

MONTCHANIN

Les commerces au premier plan



Est-ce que l'on a tous pris conscience de notre rôle de consommateur ? », interroge Yann Cassier, délégué aux affaires

financières et budgétaires, à la vie associative et à la communication municipale. Pour lui, le constat est simple « Ce qu'on a il faut réussir à le maintenir ». Et c'est dans ce but que la commune souhaite sensibiliser et responsabiliser les habitants dans l'importance d'acheter local grâce au macaron autocollant « À Montchanin, j'achète local » distribué aux clients par les commerçants de la ville. « Ce message peut paraître cliché, mais c'est la traduction d'une prise de conscience de l'offre de demain. » Pour encourager à la consommation locale, la municipalité a des projets qui vont

au-delà du contexte sanitaire. Il s'agit de la mise en place d'animations saisonnières sur le marché hebdomadaire, de prévoir l'organisation du futur forum des associations en centre-ville, de faciliter les initiatives qui viseraient à faire revivre encore un peu plus le cœur de ville. « Nous avons l'énergie de développer tout ce qui ira dans le sens de l'intérêt général et la vitalité économique en fait partie », confirme Thomas Neufond, délégué au cadre de vie. En guise de symbole de cette démarche durable, un panneau incitant à consommer local doit être installé sur la devanture de l'ancienne boucherie.

Une rentrée adaptée en classe UEMA

Début novembre, 6 élèves* âgés de 3 et 4 ans présentant des troubles du spectre autistique (TSA) ont pu faire leur rentrée à l'école Casanova, grâce à l'ouverture d'une UEMA (Unité d'enseignement Maternelle Autisme). L'objectif ? Permettre à ces élèves d'intégrer une école ordinaire et de mener une scolarité inclusive comme le recommande le plan autisme 2018-2022. Deuxième classe du département, après Mâcon, la création de cette nouvelle UEMA est « *une grande fierté* » pour Maxime Norbiato, chef de service Section Autisme (IME) et UEMA chez Les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire, association porteuse de ce projet, en collaboration avec l'Éducation Nationale et la municipalité de Saint-Vallier. « *Une enseignante, une éducatrice spécialisée, deux accompagnants éducatif et social (AES), une neuro-psychologue à mi-temps, une psychomotricienne à mi-temps, un agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM)... C'est une belle équipe de professionnels qui a été formée pour accompagner les enfants. À noter qu'un poste d'orthophoniste reste à pourvoir.* » Forte de 20 années d'expérience, l'enseignante Sabine Siwek, qui pilote ce dispositif, se réjouit de participer à ce projet motivant. « *L'année dernière j'assistais à la Journée départementale de l'autisme à Montceau et aujourd'hui je fais partie d'une équipe*



Des travaux ont été réalisés par la Ville pour adapter la classe et le mobilier modulable a été fourni par les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire.

motivée au sein d'une école impliquée dans son ensemble. » Au-delà de la scolarité inclusive, il y a aussi un travail de guidance parentale afin de généraliser les apprentissages dans tous les lieux de vie de l'enfant.

(Un 7^e élève fera sa rentrée en janvier)*

Des chèques-cadeaux pour des achats locaux

Action réalisée par la Ville de Blanzly avec l'aide du Comité de jumelage Blanzly - Hettenteidheim

CHÈQUE-CADEAU

JE SOUTIENS LE COMMERCE LOCAL J'ACHÈTE À **BLANZY**

PAYEZ **30€**

≡

DÉPENSEZ **40€**

INFORMATIONS : WWW.BLANZY71.FR

Conditions d'utilisation et liste des commerçants blanzynois participants sur www.blanzly71.fr

Soutenir et redynamiser le commerce local ! C'est tout l'enjeu de cette opération menée conjointement par la commune de Blanzly et le comité de Jumelage Blanzly-Hettenteidheim. L'idée est simple : dès le 5 décembre, des chèques-cadeaux ont été commercialisés par le comité de Jumelage pour être utilisés chez les commerçants blanzynois participants. Et sur les 500 chèques mis en vente, 342 ont été achetés dès ce premier week-end. Ces bons vendus 30 euros, limités à trois par personne et par jour de vente, ont une valeur réelle de 40 euros grâce à la majoration financière apportée par les collectivités locales, dont la commune de Blanzly. Valables jusqu'au 31 mars 2021,

les chèques-cadeaux encaissés seront ensuite transmis par les commerçants au Comité de Jumelage qui procèdera au remboursement des sommes correspondantes. « *Nous espérons que cette opération attirera aussi une nouvelle clientèle et qu'elle soit fidélisée dans la durée* », explique la commune. « *Et pourquoi pas reconduire cette opération de chèques-cadeaux les années suivantes si le succès est au rendez-vous !* » À noter également, l'adhésion de Blanzly à l'application mobile IntraMuros qui permet d'informer les habitants sur les actualités et services de la commune. Les commerçants y sont mis en avant avec une page dédiée.

Calendrier des manifestations
sous réserve des conditions sanitaires

Les masques des fêtes et des carnivals

VOYAGE MUSICAL Oublions un instant le mot « masque » pour son évocation immédiate de protection sanitaire et ayons plutôt à l'esprit son sens lié au divertissement, aux carnivals (de Venise ou d'ailleurs), car c'est bien de cette définition-là dont on parle avec l'Ensemble Masques ! Les 7 musiciens de cet orchestre seront aux Ateliers du Jour à Montceau, le 24 janvier, avec un 8^e partenaire, le comédien Julien Campani. Ils évoqueront « Le Grand Tour », celui que faisaient, en Europe, de jeunes aristocrates au XVIII^e siècle pour découvrir d'autres cultures et d'autres idées. Ce voyage proposé au public sera donc fait des musiques allantes, réjouissantes, dansantes et immédiatement séduisantes qui étaient jouées dans les capitales d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie. À ces airs de Vivaldi, de Purcell, de Lully, de Bach ou de Rameau, viendront s'ajouter des anecdotes et des extraits de correspondances écrites à l'époque, pour faire revivre les lieux, les paysages et les humains du Siècle des Lumières. ■



© Ensemble Masques

Ensemble Masques, le Grand Tour, périple musical, dimanche 24 janvier à 16h à l'auditorium Jean Maillot aux Ateliers du Jour à Montceau.

À table !



© Laure Villain

THÉÂTRE CONTEMPORAIN C'est un repas durant lequel trois personnages mangent, évidemment. Et, comme tout le monde, ils parlent et refont le monde, évidemment. Ils seront visités par d'autres convives, un adolescent qui vend des chocolats pour son lycée, sa mère aide-ménagère, un clown précaire et esseulé, un boucher plus tendre que sa fonction, et aussi un chien, nommé Las Vegas. Tous vont dialoguer. Vont-ils s'écouter ? Cette traversée de paroles polyphoniques, qui est ponctuée de chansons, est le spectacle proposé par la Cie IDEM Collectif, pour deux séances L'Ecla à Saint-Vallier, jeudi 28 janvier. Le court film qui présente cette œuvre intitulée « Que tout s'enflamme, nous attendrons » laisse présager une sacrée énergie, des surprises, un vif engagement. Un repas au menu plein d'idées ! ■

Que tout s'enflamme, nous attendrons, par la Cie IDEM Collectif, jeudi 28 janvier à 14h15 et 20h30 à l'Ecla à Saint-Vallier.

La liberté des Bruts

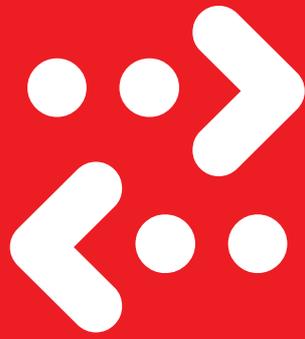
EXPOSITION

« Un peu sauvages, complètement libres, habités, poètes, différents, ordinaires et extraordinaires, ils sont touchants, ils habitent en périphérie de la Terre, sur une autre planète, les bruts », résume L'arc, à propos de sa prochaine exposition prévue à partir du 29 janvier. Les Bruts, se sont donc des artistes qui pratiquent l'art brut, avec un B comme dans liberté. Il y aura des peintures, des sculptures, des statues, des portraits... Il y aura les mitraillettes bricolées et faites d'objets récupérés, aux formes de bric et de broc, d'André Robillard. On verra aussi les personnages de ciment, presque aussi plats que des dessins, de Joseph Donadello, pas loin des portraits de stars peints (dont celui de la Joconde) par Yves-Jules Fleuri, et bien d'autres encore, tous bruts, tous joyeusement inspirés ! ■



© Yves-Jules Fleuri

Les Bruts, André, Guy, Alain, Joseph, Yves-Jules et les autres... du 29 janvier au 7 mai, à L'arc au Creusot. Entrée gratuite.



CAMPUS SUD BOURGOGNE

Un espace d'innovation,
un accompagnement vers la réussite

VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES À CREUSOT MONTCEAU

- › IUT LE CREUSOT
- › CENTRE
UNIVERSITAIRE
CONDORCET
- › LYCÉE
LÉON BLUM
- › LYCÉE
HENRI PARRIAT

SAMEDI
27 FÉVRIER 2021*
DE 9H À 17H
CREUSOT MONTCEAU

* sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire

PORTES OUVERTES FORUM ÉTUDIANTS

www.creusot-montceau.org



/campusudbourgogne



COMMUNAUTÉ URBAINE
CREUSOT MONTCEAU

BONNE ANNÉE 2021



L'AMBITION D'UN TERRITOIRE